

## Absence de prise en charge du handicap: le calvaire de la famille de Lotfi

Le Figaro - Publié le 03/12/2015 - Par [Agnès Leclair](#)



Un enfant autiste regarde par la fenêtre (photo d'illustration). Crédits photo : PHILIPPE HUGUEN/AFP

**TÉMOIGNAGE - Ils sont des centaines comme Lotfi, un garçon de 11 ans souffrant de troubles autistiques, à devoir rester à la maison faute de solution adaptée. Sa maman témoigne, à l'occasion de la journée du handicap.**

Des histoires comme celle de Lotfi, 11 ans, qui souffre d'un handicap mental et de troubles autistiques, l'UNAPEI (fédération d'associations françaises de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles) en a récolté des centaines. **Quelque 47 000 personnes handicapées sont laissées sans solution d'accompagnement en France**, pointe la Fédération et plus de 6500 enfants et adultes handicapés, souvent autistes [sont accueillis dans des établissements en Belgique](#) faute de structures adaptées dans l'Hexagone. Pire, des familles qui souffrent d'une prise en charge erratique de leurs enfants sont même parfois signalées à l'Aide sociale à l'enfance (ASE)... Comme Lotfi, 11 ans, qui souffre d'un handicap mental et de troubles autistiques. Il a suffi d'un séjour de répit de sa mère, en juin 2012, pour le faire basculer dans la case des enfants handicapés «sans solutions». Pendant trois ans, il a été laissé sans aucun accompagnement. Épuisée, sa mère, Zineb, l'avait confié à son père dont elle est séparée et qui habite dans un département voisin. Pendant ces quelques semaines d'absence, le dossier de l'enfant est transféré sur le lieu de résidence du père. «En juillet, à mon retour, j'ai appris que mon fils n'avait plus de place. Il n'était inscrit nulle part. Son institut médico-éducatif a refusé de le reprendre», raconte-t-elle.

À la rentrée, cette mère de deux enfants demande de l'aide au centre médico-psychologique de sa ville. «J'ai frappé à la mauvaise porte, juge-t-elle rétrospectivement. J'ai vu une assistante sociale et je pensais qu'elle allait m'appuyer. Elle m'a proposé de m'envoyer une travailleuse familiale à domicile. Mais comme cette dernière n'était pas spécialisée dans le handicap, cela a été un échec. Mon fils n'a pas supporté cette prise en charge. Il commençait à casser des choses dans la maison. J'ai décidé de dire stop et le centre m'a pris en grippe».

**« J'avais peur que l'on m'oblige à placer mon fils en Belgique »**

Zineb, mère de Lotfi

Quelques mois plus tard, Zineb reçoit une lettre pour lui signaler que ses enfants faisaient l'objet d'une information préoccupante à l'aide sociale à l'enfance, l'ASE (l'ex-DDASS). «Ils ont pensé que mes enfants étaient en danger. Par contre, il n'y avait aucune réponse à ma demande de trouver une école spécialisée, se désespère-t-elle. Je suis rentrée dans un engrenage. Je pleurais tout le temps. On me disait que je ne travaillais pas - j'ai du arrêter mon mi-temps d'agent administratif pour m'occuper de Lotfi - que mon fils n'était plus scolarisé... Il n'est pas dangereux

mais comme il se comportait mal, ils ont estimé que ma fille de huit ans n'avait pas à vivre cette situation. C'est comme s'ils voulaient déchirer ma famille. Et puis j'avais peur que l'on m'oblige à placer mon fils en Belgique, que l'État décide à ma place.».

Un rendez-vous avec un juge permet cependant à Zineb de calmer un peu le jeu. Ses enfants ne lui seront pas enlevés mais une «mesure ouverte» est mise en place, soit la venue d'un éducateur à domicile qui s'assure du bien-être des enfants. Grâce à une association d'autistes, elle vient récemment de trouver une unité mobile interdépartementale (UMI) pour s'occuper de son fils, après trois longues années sans prise en charge.

## **70 patients de la région PACA vont devoir aller en Belgique**

Ségolène Neuville, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, s'est engagée à mettre un terme aux départs de handicapés vers la Belgique, aux frais de l'assurance maladie et des départements, et a annoncé le déblocage d'un fonds d'amorçage de 15 millions pour financer des places d'accueil dans l'Hexagone. La fédération a jugé cet effort trop insuffisant pour mettre un terme à cet «exil forcé» ou répondre aux demandes des familles sans solution d'accueil.

«Le bannissement des personnes handicapées est toujours d'actualité », dénonce sa présidente, Christel Prado à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre. « Nous venons d'avoir connaissance de l'organisation de l'exil de 70 patients, jusqu'à présent pris en charge dans un hôpital en région PACA, vers un ancien hôtel réaffecté par un entrepreneur social wallon en établissement pour personnes handicapées ».

La Fédération appelle à signer [sa pétition pour lutter contre l'exclusion](#).